

Infos pratiques

- Permanences téléphoniques les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 16h.
- Sur rendez-vous :
 - du lundi au vendredi,
 - à l'école ou au centre PMS.
- Service fermé pendant les congés scolaires, à l'exception des semaines :
 - du 3 mars au 7 mars 2025 ;
 - du 7 juillet au 11 juillet 2025 ;
 - du 18 août au 22 août 2025.

L'équipe présente dans l'école

Ann RESTEIGNE

Auxiliaire Logopédique
(équipe maternelle)

ann.resteigne@centrepms.be



Aude FIERENS

Auxiliaire Para-Médicale

aude.fierens@centrepms.be



Paule-Rita MALTIER

Conseillère Psycho-Pédagogique

paulerita.maltier@centrepms.be



La direction du centre

Alexandra ZAMANIS

alexandra.zamanis@centrepms.be



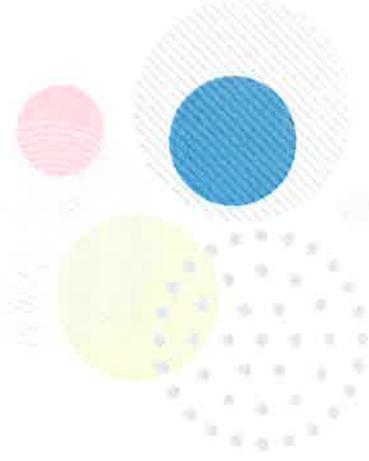
Centre Psycho-Médico-Social libre

de Jodoigne

Chaussée de Charleroi, 31A

1370 Jodoigne

010/81.26.27



Au plaisir de vous rencontrer !

Pour davantage d'informations, visitez notre site internet : www.centrepms.be



Qu'est-ce que le PMS peut m'apporter en tant que parent ?

- Des moments d'écoute et d'échange à propos de mon enfant ;
- des conseils, de l'aide et du soutien dans mon rôle de parent et autour des besoins de mon enfant ;
- un relais avec l'école et avec les services extérieurs ;
- ...

Qu'est-ce que le PMS peut m'apporter en tant qu'enseignant, direction ou équipe éducative ?

- Un regard extérieur complémentaire ;
- des temps d'arrêt permettant une réflexion commune pour le bien-être de l'élève ;
- des temps d'échange autour de la dynamique de classe ;
- la recherche commune de ressources supplémentaires, de pistes d'aides (actions de prévention, activités de classe sur des thèmes divers, apports théoriques, recherche de partenariats, etc.) ;
- ...

Qu'est-ce que le PMS peut m'apporter en tant qu'élève ?¹

- De l'écoute et du soutien par rapport :
 - à ma vie et mes relations (amicales, amoureuses, familiales) ;
 - à mes difficultés personnelles (stress, déprime, manque de confiance en soi, difficultés scolaires, etc.) ;
 - à mes questionnements sur ma scolarité (orientation scolaire et professionnelle) ;
 - ...

Le CPMS est un service centré sur

le bien-être de l'élève,

de l'école maternelle à la fin des secondaires

- Analyse de la situation amenée ;
- actions préventives ;
- vision globale de l'enfant (santé, vie affective, sociale, relationnelle, pédagogique, familiale,...) ;
- équipe multidisciplinaire ;
- soumis au secret professionnel ;
- partenaire en milieu scolaire ;
- avis indépendant de l'école ;
- service gratuit.

¹ En maternelle et primaire, une rencontre individuelle avec l'enfant se fait uniquement après entretien avec les parents ou les personnes qui exercent l'autorité parentale. La législation prévoit la possibilité de refuser le bénéfice de la guidance individuelle de son enfant. Pour ce faire, veuillez contacter la direction du centre, Madame ZAMMANIS (010/81.26.27).